

Trousse de sensibilisation à l'environnement

Bienvenue à la Trousse de sensibilisation à l'environnement

Cette trousse est votre source d'information sur les achats écologiques. Qu'il s'agisse d'obtenir de l'information générale sur des questions relatives à l'environnement ou d'élaborer des spécifications pour des produits et services écologiquement préférables, vous trouverez ici des renseignements et des liens utiles.

1. Enjeux environnementaux importants et achats écologiques
2. Principes des achats écologiques
3. Élaboration de spécifications pour les achats écologiques
4. Liste de contrôle des achats écologiques
5. Terminologie des produits écologiques
6. Programmes et normes de certification des produits écologiques
7. Liens vers :
 - o Guides d'achat de produits écologiques
 - o Outils d'achat de produits écologiques
 - o Publications du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales
 - o Ressources gouvernementales
 - o Programmes gouvernementaux
 - o Politiques et législations gouvernementales
 - o Sources internationales d'information

Enjeux environnementaux importants et achats écologiques

Explorez ces liens pour trouver les descriptions des grands enjeux environnementaux et pour savoir comment les achats écologiques peuvent servir à réduire l'incidence sur l'environnement des produits et services sélectionnés par le gouvernement du Canada.

1. Gaz à effet de serre et réchauffement de la planète
2. Écoefficacité
3. Ozone : la couche d'ozone et les substances qui l'appauvrissent
4. Déchets solides, réutilisation et recyclage
5. Déchets dangereux
6. Développement durable
7. Énergies renouvelables et combustibles fossiles

Gaz à effet de serre et réchauffement de la planète



Les gaz à effet de serre (GES) sont les gaz atmosphériques qui contribuent à l'effet de serre. L'effet de serre est un phénomène naturel qui piège la chaleur dans l'atmosphère terrestre. Les principaux gaz à effet de serre sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O) et l'ozone (O₃). Les émissions de ces gaz et leur accumulation dans l'atmosphère sont accélérées par les

activités humaines, en particulier le brûlage des combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon, etc.). Il y a aussi les produits chimiques artificiels, comme les hydrochlorofluorocarbures (HCFC), les perfluorocarbures (PFC) et les hydrofluorocarbures (HFC), qui sont libérés dans l'atmosphère par l'utilisation de biens de consommation et de biens industriels. L'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère contribue au réchauffement de la planète.

Une analyse des températures au cours des cent dernières années montre que la température moyenne à la surface de la Terre a augmenté en moyenne de 0,5 °C. Le réchauffement planétaire est directement lié au changement climatique, qui est défini comme une évolution des conditions du climat. Les principales préoccupations associées au changement climatique sont la fréquence accrue de phénomènes météorologiques exceptionnels (ouragans, tornades, inondations, sécheresse, etc.), le déplacement/la perte d'habitats de certaines espèces et les perturbations des activités humaines fondamentales telle l'agriculture. La réduction des émissions de ces gaz est donc un objectif essentiel pour prévenir ou réduire le réchauffement planétaire.

Comment les achats écologiques peuvent-ils contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre?

Les produits et services qui brûlent moins de combustibles ou consomment moins d'énergie peuvent prétendre produire moins d'émissions de GES. Cette allégation peut être vérifiée en examinant la consommation totale se rapportant au produit ou au service, en comparaison avec les produits ou services concurrents. Citons à titre d'exemples :

- Un véhicule éconergétique consomme moins de carburant par kilomètre parcouru et produit donc moins de gaz à effet de serre qu'un véhicule moins efficace sur le plan de l'énergie.
- Un appareil électroménager qui consomme moins d'électricité réduit la charge imposées aux centrales électriques, qui rejettent des GES lorsqu'elles brûlent des combustibles fossiles pour produire de l'électricité.
- Une bonne isolation thermique des bâtiments permet de réduire la déperdition de chaleur vers l'extérieur, ce qui réduit la quantité de carburant nécessaire pour maintenir des températures confortables. Conclusion : un bâtiment bien isolé entraîne moins d'émissions de gaz à effet de serre qu'un bâtiment mal isolé.
- [Stern Review on the Economics of Climate Change](#)  (disponible en anglais seulement)
- [Tufts University Climate Initiative](#)  (disponible en anglais seulement)

Écoefficacit 

Les ressources naturelles comprennent des mati res brutes comme le bois, les min raux et les m taux, l'eau et les sources d' nergie. L' coefficacit  consiste   utiliser ces mati res de la fa on la plus productive possible, en r duisant les quantit s consomm es et les d chets au minimum. L'id al serait qu'un appareil soit  cologique pendant tout son cycle de vie – de sa conception   son  limination, en passant par sa fabrication et son utilisation. Les ressources consomm es par un

produit durant son cycle de vie sont un aspect primordial, parce qu'elles ajoutent au fardeau imposé par l'activité humaine sur l'environnement.

L'écoefficacité est une priorité environnementale parce que les ressources ne cessent de s'amenuiser, alors que la population mondiale ne cesse d'augmenter, d'où une pression toujours plus forte sur ces ressources. Selon L'État de la planète 2006 de l'Institut Worldwatch, « entre 1850 et 1970, le nombre d'habitants sur Terre a plus que triplé et l'énergie consommée a été multipliée par 12. En 2002, la population mondiale s'était accrue de 68 pour cent et la consommation de combustibles fossiles avait augmenté de 73 pour cent ». Parallèlement, la consommation de l'eau a explosé. « La population mondiale a consommé trois fois plus d'eau en 1995 qu'en 1950, alors que les réserves d'eau par habitant en 1994 ne représentaient qu'un tiers de ce qu'elles étaient en 1970 » (d'après A Fork in the Road, D. Wilson, sept. 2004). Ces chiffres ne font que souligner la nécessité évidente de réduire notre consommation d'énergie et d'eau.

Comment les achats écologiques peuvent-ils favoriser l'écoefficacité?

Pour évaluer l'écoefficacité, il convient de tenir compte des éléments suivants :

- l'énergie consommée pour livrer le produit
- l'utilisation/entretien et l'élimination
- les caractéristiques réduisant la consommation d'énergie, de combustible ou d'eau
- la capacité du produit (p. ex. est-il plus volumineux que nécessaire pour répondre au besoin?)
- la production de déchets pendant l'utilisation du produit
- la quantité d'emballage.

Les décisions d'approvisionnement éclairées peuvent faciliter la réduction de la consommation énergétique et permettre d'économiser de l'argent. L'Office de l'efficacité énergétique de RNCAN cite l'exemple suivant :

Exemple :

Le Tableau 1 ci-dessous illustre une comparaison entre l'équipement répondant aux exigences ENERGY STAR et l'équipement classique d'un bureau typique de 200 employés. Le tableau précise combien d'argent et d'énergie un tel bureau serait susceptible d'économiser dans des conditions normales d'exploitation, de même que les réductions possibles d'émissions de GES. N'oubliez pas que l'équipement portant le symbole ENERGY STAR ne coûte habituellement pas plus cher que les appareils classiques ayant les mêmes fonctions et le même rendement.

Tableau 1 : Économies d'énergie d'un équipement de bureau ENERGY STAR

Type d'équipement	Économies annuelles des coûts énergétiques de l'équipement homologué ENERGY	Économies des coûts énergétiques sur la durée de vie de l'équipement homologué ENERGY	Économies d'énergie sur la durée de vie de l'équipement homologué ENERGY	Réduction des g à effet de serr pendant la vie utile de l'équipement

	STAR (\$)	STAR(\$) [†]	STAR(kW/h)	homologuéENER STAR (kg d'équivalent dioxyde de carbone)
Ordinateurs personnels / moniteurs (180)	2 877	9 122	114 999	62 329
Imprimantes laser (18)	324	1 413	19 444	10 539
Totaux	3 201 \$	10 535 \$	134 443 kW/h	72 868 kg CO₂

Le calcul est fondé sur un tarif moyen d'électricité de 0,10 \$/kWh.

† On suppose que la durée de vie du produit est de quatre ans dans le cas des ordinateurs personnels/des moniteurs, et de six ans pour les imprimantes laser.

Lien

- [Le Calculateur d'économies ENERGY STAR du Canada \(facile d'utilisation\)](#)

Couche d'ozone et substances qui l'appauvrissent

La couche d'ozone (O₃) protège la Terre contre les rayonnements U.V. Une catégorie de produits chimiques, les halocarbures, est utilisée dans les emballages et les mousses et dans la fabrication de solvants, d'agents propulsifs et de fluides frigorigènes. Les halocarbures sont particulièrement néfastes pour la couche d'ozone, en réagissant à son contact et en la détruisant. Lorsqu'elle est détruite, la couche d'ozone laisse passer les rayonnements ultraviolets nocifs qui peuvent alors atteindre la surface de la Terre. Par exemple, on attribue l'augmentation des cancers de la peau à l'appauvrissement de la couche d'ozone.

Comment les achats écologiques peuvent-ils réduire l'utilisation de substances appauvrissant la couche d'ozone?

L'EPA américaine tient une liste des substances appauvrissant la couche d'ozone. Il faut choisir de préférence les produits qui ne contiennent pas ces substances. Il est important de signaler qu'il existe des solutions de rechange. Ainsi, en guise de fluides frigorigènes, on peut utiliser des hydrocarbures à la place des halocarbures.

Lien

- [Liste des substances appauvrissant la couche d'ozone selon l'EPA !\[\]\(9bfa69b6b0f097b09744337d04f22d78_img.jpg\)](#) (disponible en anglais seulement)

Déchets solides et les « 3 R » (réduction, réutilisation, recyclage)

Les déchets solides sont définis comme des rebuts provenant d'activités industrielles, commerciales, minières ou agricoles et des activités de la collectivité. Ils comprennent les ordures, les débris de construction, les déchets commerciaux, les boues résiduelles des stations d'alimentation en eau et des usines de traitement des déchets ou d'usines de contrôle de la pollution atmosphérique et divers autres rebuts.

Le réacheminement des déchets est une pratique qui permet de réduire la quantité des déchets mis en décharge. La Fédération canadienne des municipalités décrit les mesures suivantes de réacheminement des déchets :

- Réutilisation : utilisation des matériaux dans leur forme originale. Elle se fait habituellement à l'entreprise ou au domicile qui a produit les déchets solides.
- Recyclage : un matériau est techniquement recyclable s'il a été soumis à un niveau de traitement conforme aux exigences se rapportant à l'usage recommandé. Les produits ainsi obtenus auront valeur de marchandises. Le recyclage renvoie généralement à la récupération de matériaux secs, de papiers, de plastiques, de verres et de métaux dans le flux de déchets en vue de leur réutilisation.

Comment les achats écologiques peuvent-ils contribuer à réduire les déchets solides?

Par l'application du principe des 3 R, les achats écologiques peuvent favoriser la réduction des matériaux consommés, la réutilisation de vieux matériaux et le recyclage des matériaux usagés. Ainsi, moins de déchets solides sont envoyés au dépotoir. Dans le même temps, on réalise des économies d'énergie importantes en retraitant les rebuts au lieu d'extraire de nouvelles matières premières.

Liens

- [Waste Diversion Ontario](#)  (disponible en anglais seulement)
- [Fédération canadienne des municipalités - Fonds Municipal Vert](#) 

Matières et déchets dangereux

Sont « dangereuses » les matières qui menacent la santé humaine. Il peut s'agir, par exemple, d'agents cancérigènes connus ou de matières toxiques, hautement inflammables ou explosives. Les matières dangereuses sont utilisées à de nombreuses fins et dans une multitude de produits, dont les nettoyants, les solvants, les ignifugeants dans le mobilier et les moquettes, l'éclairage, le matériel électronique, etc. Si elles sont mal manipulées, utilisées ou éliminées, il y a risque d'exposition humaine ou environnementale, qui s'accompagne de conséquences sanitaires. Le dégazement des meubles peut détériorer la qualité de l'air intérieur. Le matériel électronique qui n'est pas éliminé selon les règles prescrites provoque l'infiltration de métaux lourds dans les nappes phréatiques. Les déversements accidentels de produits chimiques dangereux stockés risquent d'exposer les travailleurs, de contaminer le sol et de dégrader la qualité de l'eau souterraine.

Officiellement, les matières dangereuses sont définies au Canada par le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et par la Loi sur le Transport des marchandises dangereuses. Parmi les matières considérées comme dangereuses, on retrouve les métaux lourds, les solvants, les acides, les agents corrosifs et les explosifs. La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE)* énumère les règles pour une gestion saine des déchets dangereux et des matériaux recyclables dangereux, l'importation et l'exportation licites et illicites de déchets dangereux, l'évaluation des substances d'intérêt prioritaire et l'élaboration de mécanismes de contrôle pour la gestion des risques.

L'étiquetage des produits de consommation utilisés par les ménages ou les entreprises industrielles est régi par la Loi sur les produits dangereux et la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation. Les produits de consommation qui présentent un risque pour la santé sont signalés comme étant inflammables, corrosifs, toxiques ou explosifs.

Comment les achats écologiques peuvent-ils contribuer à réduire l'usage de substances dangereuses?

Il faut toujours vérifier les spécifications des produits pour savoir s'ils contiennent des matières dangereuses. En identifiant les produits qui ne contiennent pas ou peu de substances dangereuses, la politique d'achats écologiques offre la possibilité de réduire au minimum l'utilisation de matières dangereuses et la production de déchets contenant des matières dangereuses. Lorsqu'il n'est pas possible d'éviter une matière dangereuse, des dispositions appropriées doivent exister pour son utilisation et son élimination en toute sécurité.

Liens

- [Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail \(SIMDUT\)](#)
- [Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses](#)
- [Loi sur les produits dangereux](#)
- [Loi canadienne sur la protection de l'environnement \(1999\)](#)
- [Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation](#)
- [Fonds Municipal Vert ^{www}](#)
- [Waste Diversion Ontario ^{www}](#) (*disponible en anglais seulement*)


Développement durable

La Commission mondiale sur l'environnement et le développement durable (Commission Brundtland) a défini le développement durable (DD) comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs ». Autrement dit, bien que le développement soit essentiel pour satisfaire les besoins humains et améliorer la qualité de vie humaine, il doit reposer sur l'utilisation efficace et écologiquement responsable des rares ressources de la société – naturelles, humaines et économiques. Depuis une dizaine d'années, le développement durable est l'un des premiers objectifs de politique publique, tant au niveau national qu'international.

Comment les achats écologiques peuvent-ils favoriser le développement durable?

Les principes des achats écologiques sont compatibles avec les objectifs du développement durable. Le choix de produits écologiquement préférables favorise l'utilisation efficace et responsable des ressources.

Lien

- [Brundtland Commission](#)  (disponible en anglais seulement)

Énergies renouvelables et combustibles fossiles

Les combustibles fossiles, comme le gaz, le pétrole et le charbon, répondent depuis toujours à l'essentiel des besoins énergétiques du monde : chauffage, refroidissement, éclairage, alimentation des procédés industriels. On brûle des combustibles fossiles afin de produire de la chaleur pour générer la vapeur qui fera tourner les turbines, lesquelles produiront l'électricité. Ce procédé libère également des polluants atmosphériques (dioxyde de soufre, oxydes d'azote, mercure) et du dioxyde de carbone (CO₂), qui contribuent à la formation du brouillard, du smog et des pluies acides, à l'accumulation du mercure dans les poissons et au changement climatique. La production d'électricité par le brûlage de combustibles fossiles représente 22 % des émissions de dioxyde de carbone au Canada (CEC, 2002). Le dioxyde de carbone est l'un des principaux gaz à effet de serre responsables du réchauffement planétaire et du changement climatique. Avec l'épuisement des réserves mondiales de combustibles fossiles, on s'inquiète du coût et de la disponibilité de ce type de production d'énergie pour l'avenir. La recherche d'énergies renouvelables est en plein essor, car celles-ci ne consomment pas de combustibles fossiles et produisent très peu de polluants et de CO₂.

Les énergies renouvelables les plus connues sont l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'énergie géothermique et l'énergie de la biomasse. L'hydroélectricité est également considérée comme une source d'énergie renouvelable.

- L'exploitation de **l'énergie éolienne** consiste à capter l'énergie du vent grâce à des turbines qui tournent pour produire de l'électricité.
- Les **technologies solaires** piègent la chaleur du soleil à l'aide de cellules photovoltaïques, et l'utilisent directement pour le chauffage et l'éclairage ou emmagasinent l'énergie dans une batterie pour utilisation ultérieure.
- Les **technologies géothermiques** exploitent l'énergie naturelle de la Terre pour le chauffage ou le refroidissement des bâtiments. La chaleur naturelle de la Terre est captée au moyen d'un réseau de canalisations souterraines installées dans le sol ou submergées dans un lac ou un étang. En hiver, l'eau circule en circuit fermé en absorbant la chaleur du sol et la transporte dans les bâtiments. À l'intérieur, les systèmes géothermiques concentrent la chaleur et la libèrent à plus haute température à l'intérieur du bâtiment. En été, le procédé est inversé : l'excès de chaleur est extrait du bâtiment, rejeté dans le circuit et absorbé par le sol. Les installations géothermiques peuvent également produire de l'électricité.
- L'exploitation de **l'énergie de la biomasse** consiste à convertir les matières de base organiques comme le bois ou la tourbe en énergies utiles comme la chaleur, l'électricité ou les carburants liquides. L'énergie de la biomasse offre une solution de rechange très intéressante par rapport aux combustibles fossiles, car elle est largement disponible; en outre, à condition de bénéficier

d'une bonne gestion, cette ressource est renouvelable et n'a pratiquement pas d'effets dommageables sur l'environnement. La recherche actuelle porte sur la production de biogaz, la transformation de déchets en énergie, la gazéification et la pyrolyse, et les technologies de fermentation de l'éthanol.

Toutes ces technologies d'énergies renouvelables sont beaucoup moins polluantes que les technologies classiques qui reposent uniquement sur la consommation de combustibles fossiles. [Pour en savoir plus sur les technologies des énergies renouvelables.](#)

Comment les achats écologiques peuvent-ils favoriser l'utilisation et le développement des énergies renouvelables?

Les achats écologiques favorisent le développement et l'essor des technologies d'énergies renouvelables en privilégiant l'achat d'énergie de sources renouvelables, en intégrant des technologies d'énergies renouvelables comme l'énergie géothermique dans la construction de nouveaux bâtiments, et en privilégiant des fournisseurs qui utilisent des sources renouvelables dans leurs procédés de production ou la prestation de leurs services.

Lien

- [RNCAN - énergies renouvelables](#)

Principes des achats écologiques

La présente section explique les principes fondamentaux des achats écologiques, y compris la façon dont ils peuvent être appliqués à chacun des quatre stades du processus d'achats.

- Prise en compte des facteurs écologiques aux quatre stades du processus d'achats
- Optimisation des ressources
- Analyse complète du cycle de vie
- Coût complet du cycle de vie

Prise en compte des facteurs écologiques aux quatre stades du processus d'achats

De nombreux facteurs pratiques peuvent intervenir aux quatre stades du processus d'achats – planification, acquisition, utilisation/entretien et élimination – afin de s'assurer que les aspects écologiques sont pris en compte dans les décisions d'achat. La collaboration avec les fournisseurs pour l'amélioration continue est également un élément important dans la promotion de l'initiative d'achats écologiques.

Pour obtenir une description complète des facteurs à prendre en considération à chaque stade du processus d'achats, veuillez consulter [les Lignes directrices concernant l'intégration des facteurs de performance environnementale dans le processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral.](#)

Vous trouverez ici un aperçu de la prise en compte des facteurs écologiques à chaque stade du processus d'achats.

- Planification
- Acquisition
- Utilisation et entretien
- Élimination

Sujets connexes :

- Emballages
- Amélioration continue des fournisseurs

Prise en compte des facteurs écologiques au stade de la planification

Le stade de la planification et de l'élaboration des exigences est le plus propice à la prise en compte des facteurs environnementaux. C'est à ce stade que les ministères et les organismes gouvernementaux planifient leurs achats de biens et services écologiques et gèrent l'utilisation, l'entretien et l'élimination de ces achats.

Il n'existe pratiquement rien dans les politiques, les règlements ou les accords commerciaux qui fasse obstacle ou qui limite l'intégration des facteurs de performance environnementale dans l'établissement des spécifications. Ce sont habituellement les directeurs de projet, les responsables de projet ou les autres utilisateurs internes qui déterminent le besoin. Il est primordial que tout le monde collabore étroitement avec les autorités contractantes afin de s'assurer que les facteurs environnementaux sont pris en compte à ce stade et dans l'élaboration ultérieure des spécifications.

Au stade de la planification, les éléments suivants doivent être abordés :

- Tenir compte des objectifs en matière d'achats écologiques fixés par le ministère qui effectue les achats.
- Tenir compte des 3 R (réduction, réutilisation, recyclage) dans l'acquisition :
 - Réduction : Évaluer le besoin d'un achat donné et, lorsque c'est possible, réduire la consommation.
 - Réutilisation : Envisager l'acquisition de matériel d'occasion ou usagé (en tenant compte des facteurs de rendement énergétique et d'autres facteurs environnementaux, ainsi que des coûts d'entretien).
 - Recyclage : S'assurer que les biens acquis et les consommables associés peuvent être recyclés à la fin de leur cycle de vie.
- Explorer la possibilité de regrouper les demandes d'utilisateurs multiples afin d'optimiser l'utilisation des biens.
- Envisager des solutions de rechange à l'acquisition, par exemple la mise en place d'options de service visant à satisfaire un besoin ponctuel, plutôt que l'acquisition d'immobilisations qui sont grandes consommatrices de ressources.
- Choisir des options durables, qui offrent une durée de vie utile plus longue ou qui sont plus économiques à réparer.

- Choisir de préférence des biens et/ou services moins dommageables pour l'environnement, en particulier des biens ou services :
 - fabriqués à partir de matériaux ou de procédés qui économisent les ressources (économes);
 - fabriqués à base de ressources renouvelables;
 - réutilisables ou contenant des pièces réutilisables;
 - recyclables ou contenant des matériaux recyclables (p. ex. papier recyclé, cartouches d'imprimantes laser remises en état, etc.);
 - facilement démontables pour le recyclage ou la remise en état;
 - consommant moins d'énergie, de carburant ou d'eau au stade de l'utilisation (éconergétique);
 - produisant une quantité minimale de déchets solides/dangereux pendant leur utilisation et lors de leur élimination;
 - dégageant moins de COV;
 - ne contenant pas de matières dangereuses;
 - décrivant les possibilités de réduire les conséquences néfastes de l'emballage.
- Établir des normes d'emballage moins dommageables pour l'environnement telles que :
 - réduction au minimum de l'emballage;
 - réutilisation ou recyclage de l'emballage;
 - utilisation des programmes de retour au fournisseur à la place de l'élimination des déchets.

Au stade de la planification, il peut s'avérer utile de mener des études d'utilisation des biens afin d'identifier la capacité des biens existants ou les possibilités de rationalisation. Par exemple, vous pouvez prévoir que les véhicules neufs parcourront 20 000 km/an. En réalité, un examen attentif du parc de véhicules révélera peut-être que les véhicules ne sont pas utilisés au maximum de leur capacité, et qu'en fait, le ministère pourrait réduire son parc de 10 à 20 % sans perte d'efficacité.

Enfin, il faudra évaluer la capacité des fournisseurs potentiels à remplir les critères de performance environnementale afin de déterminer si ces critères doivent être incorporés aux spécifications.

- Les fournisseurs potentiels sont-ils certifiés selon la norme ISO 14001?
- Les fournisseurs peuvent-ils se conformer aux spécifications environnementales proposées?
- Les fournisseurs ont-ils les produits répondant aux normes ou aux directives environnementales?
- Les fournisseurs sont-ils en mesure de fournir des renseignements sur les caractéristiques environnementales de leurs produits?

Il est possible de consulter la [terminologie](#) environnementale et les [spécifications relatives aux produits](#) pour mieux comprendre les facteurs de performance environnementale décrits plus haut.

Prise en compte des facteurs écologiques au stade de l'acquisition

Le stade de l'acquisition débute lorsqu'un ministère a identifié un besoin spécifique. S'inspirant du travail de planification déjà effectué, ce stade concerne la préparation des documents de demande de soumission, l'évaluation des soumissions, l'attribution des contrats et la gestion des contrats.

Les décisions prises consécutivement au stade de la planification doivent être reflétées dans les demandes de soumission et les documents contractuels. Une définition claire des exigences techniques, y compris les résultats environnementaux visés, les conditions et les modalités, y compris les modalités écologiques comme le recours à des entreprises de recyclage certifiées, les exigences obligatoires et les critères d'évaluation des soumissions, selon le cas, ainsi que la méthode de sélection des entrepreneurs, permettent d'attribuer un contrat qui favorise les propositions d'optimisation des ressources.

L'acquisition dans le cadre de la politique d'achats écologiques est soumise à toutes les obligations d'achat associées aux accords commerciaux nationaux et internationaux, au [Règlement sur les marchés de l'État](#), ainsi qu'aux politiques d'achat du gouvernement fédéral. Les *Lignes directrices de base pour le processus d'évaluation des propositions et les méthodes de sélection des entrepreneurs de TPSGC* fournissent à titre indicatif une liste de modèles d'évaluation et diverses méthodes de sélection pour les autorités contractantes. Les principes fondamentaux décrits dans les directives pour l'élaboration des méthodologies d'évaluation des soumissions et de sélection des entrepreneurs s'appliquent aux exigences environnementales, tout comme elles s'appliquent à d'autres facteurs comme la qualité, le prix et le rendement des biens et services acquis. Un point essentiel est *que tous les facteurs aboutissant à la sélection des entrepreneurs doivent être clairement définis dans la documentation qui accompagne la demande de soumission*. Veuillez noter que ces documents sont mis à la disposition des **utilisateurs du gouvernement seulement** à cause de la nature confidentielle des documents commerciaux.

Lorsque cela est pertinent à l'objet de l'exigence, la demande peut requérir des renseignements appuyant les critères environnementaux. Citons à titre d'exemples :

- Description d'outils, plans de travail et équipement technique moins néfastes pour l'environnement;
- Attributs écologiques des produits, y compris les caractéristiques qui réduisent au minimum les conséquences néfastes pour l'environnement lors de l'utilisation, l'entretien et l'élimination;
- Utilisation d'étiquettes de systèmes de certification (ou l'équivalent) comme ÉcoLogo, GreenSeal, etc.;
- Description des mesures prises pour réduire au minimum, réutiliser ou recycler les emballages;
- Indication des mesures de gestion environnementale;
- Antécédents de respect d'exigences environnementales similaires;
- Systèmes de gestion environnementale – une justification des mesures de gestion environnementale se rapportant à l'exécution du contrat pourra être requise.

Le contrat sera attribué au soumissionnaire dont la proposition répond le mieux aux exigences décrites dans la documentation de la demande. En s'appuyant sur la méthode d'optimisation des ressources, la définition de la méthodologie d'évaluation

prendra en compte le coût complet du cycle de vie et les facteurs de performance et de qualité environnementale, en conformité avec l'évaluation écrite de la soumission et les critères de sélection de l'entrepreneur.

Prise en compte des facteurs écologiques au stade de l'utilisation et de l'entretien

Avec la nouvelle politique d'achats écologiques, l'utilisation et l'entretien responsables des biens font l'objet d'une plus grande attention afin de garantir les bienfaits écologiques. Lorsque cela est nécessaire, les utilisateurs doivent suivre une formation pour s'assurer que les bienfaits environnementaux et les économies du coût du cycle de vie sont réalisés. Autrement dit, les conditions réelles de l'utilisation du bien doivent correspondre aux hypothèses formulées dans l'analyse du cycle de vie. Par exemple :

- Pour récupérer le coût supplémentaire d'un photocopieur ou d'une imprimante dotée d'une fonction d'impression recto verso, les utilisateurs doivent économiser du papier en utilisant la fonction d'impression recto verso.
- Pour bénéficier du haut rendement énergétique des véhicules hybrides, les véhicules devraient être choisis pour utilisation dans les situations où ils seraient les plus performants. Les conducteurs devraient également recevoir une formation adaptée. Par exemple:
 - Les véhicules hybrides permettent de réaliser les meilleures économies de carburant par rapport aux véhicules classiques lorsqu'ils sont utilisés pour la conduite en ville, qui a l'avantage d'optimiser le moteur électrique.
- Pour réaliser les meilleures économies d'énergie associées aux fonctions de coupure d'alimentation des ordinateurs, ceux-ci doivent être configurés de manière à ce que le mode de mise en veille se déclenche après une courte période d'inutilisation.

Les produits doivent également être correctement entretenus et utilisés pour prolonger leur durée de vie. Lorsque c'est économiquement faisable, l'équipement doit être réparé, remis en état et réutilisé. Ces conseils s'appliquent à de nombreux cas, parmi lesquels :

- mettre à niveau, plutôt que remplacer, le matériel informatique;
- bien entretenir les véhicules; p. ex. une bonne pression de gonflage des pneus permet d'améliorer le rendement énergétique de 5 %;
- refaire la peinture électrostatique des classeurs à tiroirs au lieu de les remplacer par des articles neufs;
- utiliser les garanties pour faire réparer le mobilier au lieu de le remplacer (fauteuils, etc.)

Prise en compte des facteurs écologiques au stade de l'élimination

L'élimination des biens est un élément important de l'analyse du cycle de vie effectuée au stade de la planification. Le mode d'élimination réel doit correspondre

aux choix effectués en fonction de l'analyse. Parmi les solutions de rechange à l'élimination, il convient de mentionner :

- le retour au fournisseur,
- la réutilisation,
- la récupération ou réutilisation des composantes et des matières dangereuses (métaux lourds),
- le recyclage des composantes ou des biens entiers.

À la fin de la durée de vie d'un produit ou des services acquis n'ayant pas de valeur de revente ou d'échange ou ne pouvant pas être donnés, l'élimination doit être effectuée de la manière la plus écologiquement responsable, y compris au moyen de programmes de réduction au minimum des déchets ou de réacheminement des déchets. Toutes les mesures possibles doivent être prises pour réduire au minimum la production de déchets. Les déchets dangereux doivent être éliminés selon la réglementation en vigueur.

D'un point de vue environnemental, plusieurs aspects importants du stade de l'élimination doivent être pris en compte :

- Un produit n'est considéré comme recyclable que s'il existe des installations de recyclage locales. Par exemple, dans certaines villes il n'est pas possible de recycler la mousse, donc les emballages de mousse ne sont pas considérés comme des emballages recyclables dans ces régions.
- Recherchez des fournisseurs qui reprennent leurs emballages pour les recycler. De nombreux fournisseurs de matériel informatique et d'imagerie reprennent leurs produits pour les réutiliser, les désassembler ou les recycler.
- Une solution de rechange à une matière dangereuse présente des avantages de coûts significatifs. Les coûts d'élimination des matières dangereuses sont élevés et les employés doivent suivre régulièrement une formation coûteuse.
- L'élimination des matières dangereuses doit être effectuée selon les règles en vigueur, sans conséquences néfastes pour l'environnement, afin d'éviter de lourds coûts des mesures correctives à l'avenir.

En plus des facteurs environnementaux, il faut également tenir compte des aspects réglementaires. La [Politique sur la Gestion du Matériel](#) fournit des indications sur la gestion des biens matériels, y compris certaines matières dangereuses, tout au long de leur cycle de vie, y compris leur élimination. Le Conseil du Trésor du Canada fournit également des recommandations sur [l'aliénation des biens meubles en surplus de la Couronne](#).

Emballages – Un enjeu des achats écologiques

La plupart des biens sont fournis dans un emballage. L'emballage est un enjeu des achats écologiques, pour deux raisons majeures :

1. Consommation de ressources

Les emballages consomment des ressources lors de la production (matières premières), augmentent les coûts de transport (plus un emballage est volumineux, moins le chargement peut contenir d'unités) et doivent être éliminés (énergie pour

l'élimination ou le recyclage). Ils augmentent également la quantité de déchets solides. La réduction des emballages diminue la consommation des ressources tout au long du cycle de vie du produit et réduit la quantité de déchets produits.

2. Déchets

Les emballages représentent une part importante du flux de déchets. Chaque ménage canadien jette en moyenne une tonne d'emballages par an.

La réduction des emballages peut être incorporée aux spécifications relatives aux produits et aux services. Certains fournisseurs ne sont pas très enthousiastes à l'idée de réduire les emballages, car ceux-ci remplissent plusieurs fonctions :

- Prévention des dommages : l'emballage est conçu pour éviter les dommages causés par le mouvement. Les demandes de réduction de l'emballage doivent tenir compte de ce point. Certains emballages sont conçus spécialement pour tenir exactement dans un camion, une caisse d'expédition à l'étranger ou sur une palette.
- Outils de marketing : de grosses boîtes en carton colorées peuvent servir de panneau d'affichage mobile et ainsi faire de la publicité au produit.

La section suivante présente les solutions réalisables pour réduire la quantité d'emballages. Cette information sera précieuse pour la préparation des spécifications.

Solutions pour réduire les emballages

Programmes de retour d'emballages

Certains fournisseurs proposent des programmes permettant de retourner les emballages et les produits usagés aux fins de réutilisation/remise en état. Par exemple :

- Lors de l'installation d'une nouvelle cartouche de toner, l'ancienne cartouche peut être emballée dans une boîte et retournée au fournisseur avec une étiquette de messagerie prépayée.
- Certains fabricants informatiques récupèrent les déchets électroniques aux fins de recyclage et de réutilisation.
- Dans certaines provinces, les fournisseurs de matières dangereuses (p. ex. huile pour moteur) offrent un service de collecte permettant aux clients de retourner les contenants pour leur élimination selon les règles.

Il est important de s'assurer que le programme de retour du fournisseur prévoit des mesures appropriées pour le traitement des déchets et qu'on ne se contente pas de mettre les déchets au rebut au nom du client.

Indiquer les mesures du fournisseur sur l'emballage

Qu'il s'agisse de livraison dans des contenants réutilisables tels que couvertures ou sacs en plastique, ou du retrait de tout le matériel d'emballage aux fins de recyclage,

les fournisseurs n'hésitent pas à offrir les produits et les services après-vente pour gagner des clients. Par exemple :

- De nombreux fabricants de mobilier prennent très au sérieux les questions environnementales et proposent des moyens de réduire les emballages.
- Les fournisseurs d'articles de bureau sont heureux de fournir des emballages en vrac plutôt que les emballages utilisés pour la vente au détail, plus coûteux. Par exemple, l'achat en vrac de cent stylos permettrait de réduire considérablement les déchets d'emballage.

Acheter des produits en vrac ou concentrés

L'achat en vrac réduit le coût et la quantité de déchets d'emballage. Le liquide à vaisselle, l'huile de cuisson, les sauces, les produits nettoyants, etc. peuvent être achetés dans de gros contenants puis transférés dans des bouteilles plus petites pour l'utilisation quotidienne. Par exemple, à la Chambre des communes, le personnel de nettoyage utilise désormais des petits paquets de nettoyant concentré. Chaque paquet contient une quantité de nettoyant suffisante pour un seau ou une bouteille. Cette mesure a permis de réduire considérablement le gaspillage et les coûts, ainsi que les déchets d'emballage.

Créer des programmes d'emballage réutilisable avec les fournisseurs réguliers

De nombreuses entreprises sont en mesure d'utiliser des sacs en plastique réutilisables pour l'expédition de leurs produits. Ce type de programme n'est possible qu'avec les fournisseurs réguliers qui utilisent leurs propres camions.

Programme de recyclage des palettes

De nombreuses entreprises de tout le Canada participent aux programmes de réutilisation et de recyclage des palettes. Elles utilisent des palettes de fabrication robuste plutôt que des palettes bon marché en bois de mauvaise qualité. Les palettes sont souvent réparées et rarement remplacées. Recommandez à vos fournisseurs de s'inscrire au [Commonwealth Handling Equipment Pool ^{www}](#) ou au [Conseil des palettes du Canada ^{www}](#) ou de reprendre leurs palettes vides, si ces programmes sont offerts dans votre région.

Recycler les emballages

Si les déchets d'emballage sont inévitables, assurez-vous qu'il existe des installations de recyclage. Par exemple, les emballages en mousse sont souvent jetés. S'il n'est pas possible d'éviter l'utilisation de mousse, renseignez-vous pour savoir si les exploitants des immeubles proposent le recyclage de polystyrène (P.S. – numéro de plastique 6). Ce type de programme permet d'éliminer les emballages en mousse. Le coordonnateur du recyclage pour l'immeuble doit être contacté à l'avance pour s'assurer que les déchets d'emballage peuvent être pris en charge et qu'il existe une installation de recyclage à proximité. S'il n'y a pas la place pour entreposer provisoirement les déchets de mousse d'emballage dans un étage plein de matériel de bureau, il est toujours possible qu'ils aboutissent dans une décharge.

Relations avec les fournisseurs : amélioration continue

Il existe des possibilités de collaborer avec les fournisseurs pour réduire l'incidence des activités gouvernementales sur l'environnement. Il convient de rechercher l'amélioration continue, en particulier avec les fournisseurs à long terme. Vous pourriez par exemple encourager les fournisseurs à :

- réduire la quantité d'emballage en modifiant la fréquence et le calendrier des livraisons;
- réduire le contenu en matières dangereuses dans les produits en développement;
- lorsque les produits livrables sont des rapports, demander à ce qu'ils soient imprimés ou copiés recto verso, ou envoyés par courrier électronique;
- utiliser les communications électroniques le plus souvent possible.

Optimisation des ressources

Pour favoriser la prestation de programmes aux Canadiens, la politique d'achat du gouvernement s'efforce de remplir ses exigences fonctionnelles en acquérant les biens et services nécessaires par les moyens les plus efficaces et les plus économiques possibles. Autrement dit, le but recherché est d'optimiser les ressources. Le processus décisionnel d'achats tient compte du coût, du rendement, de la disponibilité du produit, de la qualité et des critères environnementaux du produit. Pour réaliser « l'optimisation des ressources », le processus d'achats doit rechercher l'équilibre parfait des avantages globaux pour une dépense donnée.

L'optimisation des ressources appliquée aux achats signifie que la préférence n'est pas automatiquement donnée au plus bas prix. Tous les coûts du cycle de vie doivent être pris en compte. Lorsqu'on prend en considération ces coûts, on s'aperçoit que les produits écologiquement préférables sont souvent moins coûteux que les produits qu'ils remplacent. Citons à titre d'exemples :

- les véhicules éconergétiques, qui consomment moins de carburant pendant la durée de vie du véhicule;
- le remplacement des matières dangereuses par des produits non dangereux afin d'éviter les coûteuses obligations d'élimination des déchets dangereux et de formation du personnel à la gestion des déchets;
- l'achat d'options d'imprimantes laser permettant l'impression recto verso, qui réduit la consommation de papier;
- le choix de produits dotés de caractéristiques éconergétiques, qui réduisent la consommation d'énergie pendant tout le cycle de vie du produit.

Lien

La [Politique sur les marchés du Secrétariat du Conseil du Trésor](#) (article 9.0) traite également de l'optimisation des ressources.

Analyse complète du cycle de vie

L'analyse du cycle de vie sert à examiner l'incidence d'un produit ou d'un service sur l'environnement et les coûts financiers, depuis sa conception jusqu'à son élimination en passant par sa production (« du berceau au tombeau »). Dans sa forme la plus détaillée, l'analyse du cycle de vie porte sur les coûts et l'incidence sur l'environnement des éléments suivants :

- l'extraction des matières premières nécessaires à la fabrication du produit ou à la prestation du service;
- la fabrication des produits;
- la distribution, l'utilisation et l'entretien du produit ou du service;
- l'élimination définitive du produit.

L'analyse que fait le gouvernement du cycle de vie est axée sur l'incidence et les coûts associés au processus d'achats et, plus précisément, sur les quatre stades du processus : la planification, l'acquisition, l'utilisation/l'entretien et l'élimination des produits et des services. Il faut reconnaître que le gouvernement fédéral peut, par le choix de ses exigences, avoir une incidence positive sur l'environnement lors des premiers stades de fabrication du cycle de vie des produits ou services achetés. Par exemple, par la formulation des exigences suivantes :

- le contenu recyclé favorise la réduction des déchets solides, ainsi qu'une réduction de la consommation énergétique liée au traitement des matières premières, ce qui entraîne une diminution des émissions de gaz à effet de serre;
- l'élimination des substances chimiques dangereuses du processus de fabrication ou du produit fini réduit la quantité de matières dangereuses stockées, manipulées ou éliminées par le fabricant.

Coûts du cycle de vie

La méthode du coût complet sur le cycle de vie est utilisée pour évaluer les coûts des produits et de services à chaque étape de leur cycle de vie. Du point de vue du gouvernement, ces coûts englobent les coûts associés aux quatre stades du processus d'achats :

- Coûts de planification, y compris les coûts administratifs et autres coûts (internes);
- Coûts d'acquisition, dont les coûts administratifs, les coûts de conception et les coûts de production associés aux produits ou aux services en question;
- Coûts de fonctionnement et d'utilisation et entretien, dont les coûts d'implantation et les coûts éventuels;
- Coûts d'élimination.

Les produits et services écologiquement préférables coûtent peut-être plus cher à l'achat que leurs homologues classiques, mais ils permettent de réaliser des économies importantes pendant leur durée de vie. Ces économies permettent de compenser ou d'équilibrer les frais d'achat initiaux, montrant ainsi qu'un produit ou service écologiquement préférable est plus économique à long terme. La méthode du coût complet sur le cycle de vie permet donc de démontrer le rapport qualité-prix supérieur des produits et services écologiquement préférables. Le gouvernement

fédéral s'est engagé à acquérir des produits et services écologiquement préférables lorsque leur rapport qualité-prix supérieur est démontré.



Exemple :

Une analyse conventionnelle des options d'imprimantes se concentrerait sur le coût d'achat initial de l'appareil et les coûts d'entretien annuels prévus.

Le calcul du coût complet sur le cycle de vie analyse les éléments entourant :

- la possibilité de regrouper les exigences opérationnelles dans un appareil multifonction (imprimante, scanner, photocopieur, télécopieur)
- l'achat de l'appareil
- le retour ou les possibilités de recyclage de l'emballage
- l'entretien général
- la facilité de remplacement des pièces endommagées
- le coût additionnel des caractéristiques écologiques, comme l'impression recto verso
- les économies de papier associées à l'impression recto verso
- la consommation énergétique
- le contenu recyclé de l'appareil
- la recyclabilité de l'appareil à la fin de son cycle de vie
- le programme de retour du fournisseur

Liens

- [La gestion du cycle de vie](#)
- [Évaluation des coûts totaux](#)  (disponible en anglais seulement)
- [L'initiative sur la cycle de vie](#) 

Élaboration de spécifications pour les achats écologiques

Sources d'information

Lors de l'élaboration de spécifications pour les produits et services écologiquement préférables, les informations sur les critères environnementaux des produits proviennent de sources diverses, parmi lesquelles :

- **Programmes de certification ou « d'écoétiquetage »** : Ces programmes servent à valider les allégations de caractéristiques environnementales des produits en confirmant qu'un produit est conforme à une certaine norme d'incidence réduite sur l'environnement. Les produits conformes à la norme sont autorisés à utiliser le logo ou l'étiquette écologique du programme. Les normes sont généralement offertes au public et sont utiles pour reconnaître les attributs environnementaux;
- **Les bases de données de produits**, qui fournissent des profils de catégories de produits et leurs principales répercussions sur l'environnement. Ces informations sont utiles pour l'élaboration des spécifications.

- La [base de données des achats écologiquement préférables de l'EPA des États-Unis](#) [www](#) (disponible en anglais seulement)
- **Les fournisseurs**, qui devraient pouvoir discuter et fournir des informations sur les caractéristiques environnementales de leurs produits.
 - Utiliser la [liste de contrôle des achats écologiques](#) pour poser des questions aux fournisseurs concernant les caractéristiques environnementales de leurs produits.

En outre, lorsque vous élaborez des spécifications pour le processus d'achats écologiques, vous pouvez consulter les liens suivants :

- [Tableau 1 - Spécifications en matière d'achats écologiques atténuant l'incidence sur l'environnement](#)
- [Grands enjeux environnementaux associés à l'achat de biens et de services précis par le gouvernement du Canada](#)
- [Liste de contrôle des achats écologiques](#)

Le Tableau 1 offre un aperçu des effets sur l'environnement associés à divers produits et services. Le tableau contient également une liste d'initiatives d'approvisionnement pouvant être prises pour atténuer ces effets, ainsi que des liens vers d'autres ressources.

Tableau 1 - Enjeux environnementaux et mesures d'achats écologiques visant à atténuer les effets sur l'environnement

Enjeu environnemental lié aux produits et services		Mesures d'atténuation des effets sur l'environnement à prévoir dans les spécifications des produits et services
Écoefficacité	Généralités	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'utilisation efficace des ressources et de l'énergie pendant tout le cycle de vie des produits.
	Consommation d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'utilisation des produits. • Exiger des modèles ENERGY STAR. • Exiger des fonctions d'économie d'énergie. • Voir liens vers d'autres ressources
	Consommation d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation. • Exiger des caractéristiques d'économie d'eau.
	Consommation de combustibles fossiles	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des solutions de rechange contenant des ressources renouvelables au lieu des combustibles fossiles non-renouvelables.

		<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les sources d'énergie renouvelables. • Exiger des produits de substitution consommant moins de combustibles fossiles (ex : carburant E10). • Voir liens vers d'autres ressources de Combustibles fossiles
	Émissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation énergétique. • Exiger des modèles éconergétiques. • Voir liens vers d'autres ressources de Émissions de GES
	Contenu de matières dangereuses	<ul style="list-style-type: none"> • Exiger les produits contenant moins de matières dangereuses. • Consulter les critères des programmes de certification afin de déterminer les niveaux acceptables et/ou les solutions de rechange. • Voir liens vers d'autres ressources de Contenu de matières dangereuses
	Production de déchets dangereux	<ul style="list-style-type: none"> • Exiger des produits contenant moins de matières dangereuses. • Veiller à ce que les mécanismes adéquats de recyclage, remise en état et élimination soient en place avant d'acheter des produits contenant des matières dangereuses. • Voir liens vers d'autres ressources de Production de déchets dangereux
	Produits chimiques appauvrissant la couche d'ozone	<ul style="list-style-type: none"> • Exiger des produits ne contenant pas de substances appauvrissant la couche d'ozone. • Trouver des produits de substitution en vérifiant les critères de certification. • Voir liens vers d'autres ressources de Produits chimiques appauvrissant la couche d'ozone
	Déchets solides (emballages non compris)	<ul style="list-style-type: none"> • Exiger des produits pouvant être remis à neuf et réutilisés. • Exiger des produits contenant des matériaux recyclés et recyclables. • Exiger des fournisseurs qu'ils reprennent leurs produits à la fin du cycle de vie pour les recycler et les réutiliser.

	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des options de crédit-bail permettant aux fournisseurs de gérer l'utilisation efficace des biens immobilisés de plusieurs clients. • Voir liens vers d'autres ressources de Déchets solides (emballages non compris)
Déchets solides (emballages)	<ul style="list-style-type: none"> • Acheter des produits en vrac ou concentrés. • Exiger des produits avec moins d'emballage. • S'assurer que les produits n'utilisent pas d'emballages de vente au détail. • Demander au fournisseur de reprendre les emballages de ses produits.
COV	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation des produits. • Exiger des produits à faibles émissions en consultant les informations contenues dans les bases de données. • Voir liens vers d'autres ressources COV

Liens : Énergie

- [Energy Star](#)
- [EnerGuide](#)
- [Le Calculateur d'économies ENERGY STAR de RNCan](#)
- [Trousse de l'acheteur de RNCan](#)

Consultez les normes de certification environnementale pour connaître les indications sur les exigences.

Liens : Combustibles fossiles

- [Le modèle GHGenius de RNCan \(calculatrice des gaz à effet de serre produits\)](#)
- [Guide des véhicules à carburant de remplacement de RNCan](#)
- [Acheter un véhicule éconergétique de RNCan](#)
- [Cotes de consommation du carburant de RNCan](#)


[Voir aussi les liens de la rubrique Énergie](#) Consultez les normes de certification environnementale pour connaître les indications sur les exigences.

Liens : Gaz à effet de serre

- [Voir les liens de la rubrique Énergie](#)
- [Voir les liens des Combustibles fossiles](#)


Consultez les normes de certification environnementale pour connaître les indications sur les exigences.

Liens : Matières dangereuses et déchets dangereux

- [Loi canadienne sur la protection de l'environnement \(1999\)](#)
 - [Liste des substances toxiques](#)
- [Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses](#)
- [Liste des matières dangereuses de l'EPA des États-Unis](#)  (disponible en anglais seulement)


Consultez les normes de certification environnementale pour connaître les indications sur les exigences.

Liens : Substances appauvrissant la couche d'ozone

- [Liste des substances appauvrissant la couche d'ozone selon l'EPA](#)  (disponible en anglais seulement)


Consultez les normes de certification environnementale pour connaître les indications sur les exigences.

Liens : Déchets solides

- [Le Guide G.I.P.P.E.R. \(version PDF\)](#)  (disponible en anglais seulement)
- [Environmental Defense Paper Calculator](#)  (disponible en anglais seulement)

Consultez les normes de certification environnementale pour connaître les indications sur les exigences.

Liens : Emballages

- [Le Guide G.I.P.P.E.R. \(version PDF\)](#)  (disponible en anglais seulement)
- [Commonwealth Handling Equipment Pool](#)  (disponible en anglais seulement)
- [Conseil des palettes du Canada](#) 

Consultez les normes de certification environnementale pour connaître les indications sur les exigences.

Liens : COV

- [Renseignements sur la qualité de l'air intérieur du CCHST](#) 

Consultez les normes de certification environnementale pour connaître les indications sur les exigences.

Préoccupations environnementales relatives à des produits particuliers et spécifications écologiques recommandées

Remarque : Les spécifications recommandées dans la présente section sont fournies uniquement à titre indicatif et ne signifient pas que TPSGC cautionne un programme de certification ou certaines caractéristiques environnementales.

Chaque produit et chaque service a des incidences différentes sur l'environnement. La liste suivante porte sur les groupes de produits de TPSGC et résume les principales incidences de chaque produit sur l'environnement. Les acheteurs trouveront également des liens vers d'autres ressources relatives à chaque produit pour les aider à choisir des options écologiquement préférables et les incorporer aux exigences de la demande de soumission et du contrat.

- Matériel informatique/ordinateurs/imprimantes/infrastructure de réseau
- Mobilier
- Carburants et lubrifiants
- Fournitures de bureau
- Services d'imagerie et d'impression

Matériel informatique/ordinateurs/imprimantes/infrastructure de réseau

Principaux enjeux environnementaux :






- Consommation énergétique pendant l'utilisation
- Teneur en substances toxiques, chimiques et dangereuses, y compris en métaux lourds (plomb, cadmium, mercure)
- Utilisation de matières dangereuses dans le processus de fabrication
- Déchets solides associés au matériel usagé
- Déchets d'emballage

Spécifications à prendre en compte pour atténuer les préoccupations environnementales liées aux produits :

- Spécifier des produits qui :
 - sont conformes à la norme EnergyStar et comprennent des fonctions éconergétiques comme la mise hors tension
 - contiennent des matériaux recyclés
 - réduisent au minimum la teneur en matières dangereuses
 - sont recyclables
- Durée de vie prolongée (p. ex. quatre ans au lieu de trois)
- Définir des étapes claires du recyclage et/ou de l'élimination dans le contrat d'achat :
 - Exiger des programmes de reprise pour le matériel usagé
 - Garantir la réutilisation ou l'élimination selon les règles relatives aux matières dangereuses

- Exiger la preuve du Système de gestion environnementale (SGE) ou de la certification (ISO 14000) du fournisseur
- Réduction au minimum, reprise et/ou recyclage des emballages

Ressources :

- [European Union RoHS Directive](#)  (disponible en anglais seulement)
- [UK RoHS information](#)  (disponible en anglais seulement)
- [Trousse de l'acheteur de RNCAN \(spécifications énergétiques\)](#)
- [Programme Choix environnemental pour les machines commerciales et les fournitures de bureau](#) 
- [EPEAT - Electronic Product Environmental Assessment Tool](#) (États-Unis)  (disponible en anglais seulement)
- [EPA Environmentally Preferable Purchasing](#) (États-Unis)  (disponible en anglais seulement)

Mobilier


Principaux enjeux environnementaux :

- Production de déchets solides émanant de l'élimination des produits et emballages usagés
- Consommation de ressources non renouvelables (combustibles fossiles pour la production de plastiques et de fibres synthétiques)
- Consommation de ressources renouvelables (bois)
- Teneur en matières dangereuses (COV), qui a une incidence sur la qualité de l'air intérieur (QAI)

Spécifications recommandées :

- Spécifier des produits qui :
 - contiennent des tissus, des plastiques ou du bois recyclés
 - sont recyclables et s'assurer qu'ils soient bien recyclés à la fin de leur vie utile
 - contiennent peu de COV
 - sont conformes aux critères de conception écologique
 - sont certifiés ÉcoLogo
- Meilleure gestion des biens
 - Se servir des garanties pour remplacer les pièces endommagées au lieu de remplacer les produits
 - Réaffecter les biens usagés pour réduire l'achat de nouveaux articles
- Privilégier les fournisseurs ayant recours à la gestion durable des ressources forestières et à des pratiques de fabrication sans gaspillage
- Exiger des programmes de reprise pour le matériel usagé et s'assurer que celui-ci est destiné au recyclage
- Exiger la réduction au minimum, la reprise et/ou le recyclage des emballages

Ressources :

- [Programme Choix environnemental, Mobilier de bureau et systèmes à panneaux](#) 

- [US EPA Environmentally Preferable Purchasing](#) (États-Unis)  (disponible en anglais seulement)
- [Renseignements sur la QAI du CCHST](#) 

Carburants et lubrifiants

Principaux enjeux environnementaux :

- Émissions dues à la combustion tels les gaz à effet de serre, l'ozone au sol, les particules et les autres substances chimiques
- Libération de substances et de produits chimiques toxiques et dangereux (le combustible et les produits de la combustion sont des substances dangereuses)
- Production de déchets dangereux (résidus de cuves de stockage, déversements accidentels provoquant une contamination de l'eau et du sol)

Spécifications recommandées :

- Pour les véhicules fonctionnant à l'essence ordinaire ou au diesel, privilégiez :
 - les carburants de remplacement comme l'éthanol 10 (E10)
 - le carburant diesel à ultra-faible teneur en soufre pour les véhicules au diesel (commercialisation prévue en octobre 2006)
- Carburants de remplacement comme l'éthanol 85 (E85) pour les véhicules spécialisés ou les véhicules « flex-fuel »
- Pour les huiles, les lubrifiants et les autres fluides automobiles (liquide de refroidissement, etc.) privilégiez :
 - les produits régénérés ou recyclés
 - les produits excluant les contaminants environnementaux (liquide de refroidissement du moteur sans glycol)
- Utilisation d'huiles et de lubrifiants biodégradables et de biodiesel, dont le rendement est jugé suffisant pour satisfaire les besoins
- Organiser la récupération de l'huile usagée pour le recyclage

Autres ressources :

- [Programme Choix environnemental, Produits automobiles](#) 

Fournitures de bureau

Compte tenu de la diversité des produits qui peuvent être considérés comme des fournitures de bureau, nous mettrons l'accent dans la présente section sur les cartouches de toner et le papier. Cependant, une majorité de spécifications et d'enjeux mentionnés s'appliqueraient aussi à d'autres produits appartenant à cette catégorie.

Principaux enjeux environnementaux :

- Consommation de ressources renouvelables, en particulier dans la production de papier

- Gestion des matières dangereuses, en particulier en relation avec les cartouches de toner
- Déchets solides
- Emballages

Spécifications recommandées :

- Exiger des matières recyclées dans le papier
- Exiger des matières recyclées dans les produits contenant du plastique (classeurs)
- Réduire le grammage du papier lorsque le matériel d'impression le permet
- Utiliser des cartouches de toner recyclables
- Spécifier des produits :
 - contenant des quantités réduites de COV et de solvants (surligneurs, marqueurs, etc.)
 - ne contenant pas de matières dangereuses telles que le mercure, le plomb, etc. (p. ex. stylos, crayons)
 - ne contenant pas de plastiques chlorés
 - contenant des encres végétales
- Exiger des emballages en vrac à la place d'emballages au détail pour réduire le gaspillage
- Exiger des emballages recyclables
- Exiger la preuve du Système de gestion environnementale (SGE) ou de certification (ISO 14000) et/ou de pratiques de gestion durable des ressources forestières

Ressources :

- [Programme Choix environnement](#) 
- [US EPA Environmentally Preferable Purchasing](#) (États-Unis)  (*disponible en anglais seulement*)

Services d'imagerie et d'impression

Quelques départements gouvernementaux adoptent progressivement une stratégie de services de gestion d'impression pour tous leurs besoins en impression. La gestion des services d'impression est une offre de service complète qui consiste à confier à un seul et même fournisseur les diverses prestations liées à l'impression : matériel, fournitures et services d'entretien. Le client est facturé à la page imprimée.

Principaux enjeux environnementaux :

- Consommation énergétique pendant la prestation du service
- Consommation de ressources renouvelables (produits en papier)
- Déchets solides (déchets électroniques)
- Emballages

Spécifications recommandées :

- Exiger des fournisseurs qu'ils appliquent les critères suivants lors de la prestation des services d'impression :

- Norme Energy Star pour tout le matériel
- Les critères de la Stratégie de conception écologique s'appliquent à tout le matériel
- Facteurs de qualité de l'air intérieur (QAI) en rapport avec la production de COV
- Utilisation de logiciels de gestion des coûts pour réduire l'utilisation de papier au minimum
- Certification indépendante des fournisseurs (ÉcoLogo et/ou SGE comme ISO 14000)
- Utilisation d'encre végétale, lorsque c'est possible
- Exiger la gestion des déchets électroniques pour le matériel en fin de vie (voir [la section Ordinateurs et matériel informatique](#))
- Exiger la réduction, la reprise et/ou le recyclage des emballages
- Exiger le recours aux médias électroniques pour réduire l'utilisation de papier
- Exiger du matériel conçu pour les mises à jour et les mises à niveau plutôt que l'élimination et l'installation de matériel neuf

Ressources :

- [Trousse de l'acheteur de RNCAN](#) (spécifications énergétiques)
- [Programme Choix environnemental pour les machines commerciales et les fournitures de bureau](#) [www](#)
- [US EPA Environmentally Preferable Purchasing](#) (États-Unis) [www](#) (*disponible en anglais seulement*)
- [European Union RoHS Directive](#) [www](#) (*disponible en anglais seulement*)
- [UK RoHS information](#) [www](#) (*disponible en anglais seulement*)

Liste de contrôle des achats écologiques

Une fois que la décision d'acquisition est prise, les spécifications de performance environnementale doivent être incorporées à la documentation de la soumission initiale. Vous trouverez ci-dessous les divers facteurs de performance environnementale potentiellement applicables. Lorsque vous élaborer des spécifications pour un produit ou pour l'étendue des travaux pour un service, veuillez examiner les questions suivantes.

- Objectifs du ministère
- Critères 3 R
- Certification environnementale
- Essais de performance
- Contenu recyclé et ressources renouvelables
- Efficacité énergétique et écoefficacité
- Matières dangereuses et COV
- Emballages
- Garanties et durabilité
- Entretien
- Gestion des déchets sur place
- Retour pour le désassemblage et le recyclage
- Élimination
- Coûts indirects
- Caractéristiques environnementales des fournisseurs

Objectifs du ministère

- Quels sont les objectifs établis par la direction des approvisionnements en matière d'achats écologiques? Par exemple, la politique d'achat écologiques oblige l'établissement des objectifs départementaux d'écologisation des achats, soit dans le SDD, soit dans les plans internes départementales.

Critères 3 R

- Réduction : Les achats sont-ils nécessaires? Quelles sont les occasions de réduire la consommation? Est-il possible de regrouper les demandes d'utilisateurs multiples afin d'optimiser l'utilisation des biens? Peut-on utiliser un service pour satisfaire le besoin?
- Réutilisation : Un article usagé ou d'occasion peut-il satisfaire l'exigence? Si vous choisissez de réutiliser des articles, tenez compte des coûts de remise à neuf et d'entretien.
- Recyclage : L'article peut-il être recyclé à la fin de sa vie? Existe-t-il des programmes de recyclage?

Certification environnementale

- Le produit/service a-t-il été certifié par un organisme indépendant tel que Choix environnemental?
- Les fournisseurs ont-ils une politique de gestion de l'environnement ou un system de gestion de l'environnement (SGE)?
- Est-ce que les fournisseurs s'engagent aux initiatives environnementales volontaires?
- Existe-t-il des normes environnementales pré-établies?

Essais de performance

- Est-il possible d'essayer le produit/service avant de l'acheter?
- Le produit satisfait-il les spécifications de performance?

Contenu recyclé et ressources renouvelables

- Le produit contient-il des matières recyclées postconsommation?
- Quels sont le type et la proportion de matières recyclées contenues dans le produit?
- Le produit comporte-t-il des pièces remises à neuf?
- Le produit est-il fabriqué à partir de ressources renouvelables?

Efficacité énergétique et écoefficacité

- Ce produit garantit-il l'utilisation efficace des ressources et de l'énergie pendant tout son cycle de vie? Est-il fabriqué à partir de matériel ou de procédés qui économisent les ressources?

- Quels sont les frais courants, en particulier pour la consommation d'eau et d'énergie, pendant la durée de vie du produit? Le produit consomme-t-il moins d'énergie que les produits concurrents?
- Le produit est-il doté de fonctions d'économie d'énergie, d'eau ou de carburant, par exemple le mode de mise hors tension?
- Les directives pour utiliser le produit le plus efficacement possible sont-elles claires?
- Ce produit engendre-t-il moins de déchets que ses concurrents?

Matières dangereuses et COV

- Le produit a-t-il besoin de fiches techniques santé-sécurité (FTSS)?
- Les fournisseurs offrent-ils un équivalent non dangereux pour ce produit?
- Le produit libère-t-il des COV? Existe-t-il un produit de remplacement acceptable qui dégage moins d'émissions?

Emballages

- L'emballage est-il indispensable? Peut-il être supprimé?
- L'emballage est-il réutilisable? Contient-il des pièces réutilisables? Est-il recyclable?
- Les fournisseurs enlèveront-ils l'emballage du site après l'installation?
- L'emballage est-il fabriqué à partir de ressources renouvelables?
- L'emballage contient-il des matériaux recyclés postconsommation?

Garanties et durabilité

- Le produit est-il durable? Quelle est la durée de vie utile prévue du produit?
- Quelle est la durée de la garantie et faut-il acheter une prolongation de garantie pour augmenter la durée de vie du produit?
- La réparation du produit est-elle une solution économique?
- Le produit est-il réutilisable ou contient-il des pièces réutilisables?

Entretien

- Le produit est-il conçu pour un entretien et une réparation faciles?
- Les pièces d'entretien et de réparation sont-elles facilement disponibles et abordables?
- La mise à niveau du produit est-elle facile et économique?

Gestion des déchets sur place

- Pendant le projet, les déchets seront-ils triés sur place et recyclés?
- Peut-on confier la gestion des déchets à des entreprises de recyclage locales?

Retour pour le désassemblage et le recyclage

- Le produit peut-il être désassemblé aux fins de remise à neuf et réutilisation?
- Le produit est-il recyclable?

- Existe-t-il des installations de recyclage locales adaptées?
- Le produit inclut-il un retour pour la politique de recyclage?
- Les consommables (p. ex. cartouches de toner) seront-ils acceptés pour le recyclage?

Élimination

- Quelle est la quantité de déchets engendrée par le produit aux stades de l'utilisation et de l'élimination?
- Quel est le coût des arrangements relatifs à son élimination?
- En présence de matières dangereuses, est-il possible de recruter une entreprise de recyclage certifiée pour réutiliser ou recycler le matériel?

Coûts indirects

- Quels sont les coûts indirects associés au produit ou au service (p. ex. du matériel informatique moins éconergétique produira davantage de chaleur, d'où une consommation accrue d'énergie pour la climatisation de l'édifice et une augmentation des coûts d'électricité)?
- Des coûts administratifs, par exemple la conformité avec le SIMDUT, sont-ils applicables?

Caractéristiques environnementales des fournisseurs

- Les fournisseurs sont-ils certifiés ou enregistrés (p. ex. norme ISO 14001)?
- Les fournisseurs satisfont-ils les directives ou normes nationales ou internationales reconnues en matière d'efficacité des procédés?
- Les fournisseurs ont-ils reçu des contraventions environnementales au cours des cinq dernières années? Voir le site Web [Application de la loi environnementale](#) d'Environnement Canada pour en savoir plus sur les infractions à la Loi sur la protection de l'environnement.

Terminologie des produits écologiques

Il est important d'apprendre à évaluer les affirmations des fournisseurs visant à mettre en valeur les caractéristiques écologiques de leurs produits. Vous trouverez ici des définitions des termes environnementaux fréquemment rencontrés lors de l'examen des produits et services écologiquement préférables.

Notons que certains termes ont une signification normalisée, et leur utilisation par les fournisseurs peut nécessiter une certification préalable. Les autres termes sont plus génériques et peuvent être sans réelle signification, à moins qu'une norme spécifique soit mentionnée pour appuyer l'affirmation.

Il est également important de noter que certaines caractéristiques environnementales sont obtenues au détriment d'autres : par exemple, un produit qui se caractérise par sa durabilité peut contenir davantage de matières dangereuses ou de composés organiques volatils (COV) que ses concurrents moins durables. Il est donc primordial de comprendre les qualités environnementales globales d'un produit et pas seulement ses caractéristiques individuelles.

Il convient de garder à l'esprit les points suivants lors de l'examen des affirmations relatives à l'environnement :

- Il faut se méfier des affirmations génériques qui sont mal définies ou non réglementées.
- Encouragez les fournisseurs à mettre en valeur les caractéristiques environnementales de leurs produits.
- Validez les affirmations des fournisseurs en vérifiant la certification et en demandant des preuves des caractéristiques environnementales, par exemple les normes et les méthodes utilisées pour réduire les incidences sur l'environnement.

Glossaire de la terminologie de l'environnement

- 3 R
- Dégradable
- Durable
- Énergie intrinsèque
- Éconergétique (voir Écoefficient)
- Écologiquement préférable/respectueux de l'environnement
- Gaz à effet de serre (GES)
- Matières dangereuses
- Enregistrement ISO
- Non dangereux (voir Matières dangereuses)
- Non toxique
- Produits chimiques sans danger pour la couche d'ozone, substances appauvrissant la couche d'ozone
- Contenu recyclé (postconsommation, préconsommation)
- Recyclable
- Écoefficient (énergie, eau, carburant)
- COV

3 R – réduction, réutilisation et recyclage

Les « 3 R » sont une méthodologie de base qui s'applique à n'importe quel achat ou activité. Ils sont classés par ordre hiérarchique, la « réduction » étant le plus important des 3 R, suivi de la « réutilisation » et du « recyclage ». Contrairement aux deux premiers R, le recyclage n'a aucune incidence sur la consommation (des produits finis). Les 3 R s'appliquent dans la décision d'achat ou le choix d'un article.

- **Réduction** – Le produit est-il vraiment indispensable ou pouvons-nous trouver une solution de rechange?
- **Réutilisation** – Pouvons-nous trouver un article excédentaire ou mettre à niveau un article existant?
- **Recyclage** – Acheter des produits qui peuvent être recyclés ou qui contiennent des matières recyclées.

Par exemple :

La réduction de l'utilisation de papier fin est le moyen le plus efficace d'économiser de l'argent et des ressources, alors que la réutilisation du papier usagé ralentit le

rythme de la consommation de papier neuf. Au coût de 600 à 1 000 \$ par tonne de papier fin, les économies s'accumulent rapidement. Enfin, le recyclage du papier usagé réduit l'incidence sur l'environnement et peut aussi engendrer des bénéfices : une tonne de papier rapporte de l'argent (vente du matériel) et permet de réaliser des économies (suppression des coûts de transport jusqu'à la décharge). Ces revenus et ces économies sont compensés par les coûts de la collecte.

Dégradable

Une matière dégradable est une matière qui se décompose de telle sorte que son contenu est facilement assimilé par la nature, sans avoir d'effet nuisible important sur l'environnement. Les allégations de dégradabilité figurant sur les étiquettes des emballages font généralement référence au caractère biodégradable ou photodégradable du produit. Bien que de nombreuses matières soient dégradables, les conditions d'élimination de ces matières, généralement dans les décharges publiques, peuvent entraver le processus de décomposition. En règle générale, la présence de lumière est indispensable à la photodégradation d'un produit, tandis que la dégradation biologique ne peut se faire qu'en présence d'oxygène. Or, la présence de lumière et d'oxygène dans les décharges conventionnelles est plutôt rare. C'est pourquoi ***l'allégation de dégradabilité d'un fournisseur n'a de valeur que si les conditions d'élimination du produit sont réunies pour favoriser la dégradation***. En outre, si un produit n'est que partiellement dégradable, les ingrédients identifiés comme dégradables doivent représenter une proportion importante du produit.

Les fournisseurs doivent appuyer leurs allégations de dégradabilité sur des normes spécifiques. L'American Society for Testing Materials (ASTM) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publient des normes de dégradabilité pour toute une série de matières, dont les plastiques et les produits chimiques. La norme ASTM 6400, par exemple, définit les critères que doivent satisfaire les plastiques (60 % de dégradation en 180 jours) pour être considérés comme compostables.

Durable

Par définition, « durable » signifie « utile pendant une longue période; résistant à l'usure et la dégradation, etc. ». Les produits durables sont écologiquement préférables parce qu'en principe, ils sont réutilisables ou peuvent être mis à niveau, n'encombrent pas les décharges et réduisent la consommation de matières premières. Cependant, les critères de durabilité ne sont pas établis. Lorsqu'un fournisseur prétend que son produit est plus durable que les produits concurrents, renseignez-vous auprès du fournisseur sur la durée de vie prévue du produit, les options de réutilisation et de mise à niveau et sur la disponibilité des pièces de rechange pour éviter l'élimination en cas de panne. L'allégation de durabilité doit également être prise en compte dans le contexte de la dégradabilité et des matières dangereuses. Certains produits durables ne se dégradent pas après leur élimination ou contiennent des substances chimiques qui ralentissent l'usure et sont néfastes pour la santé humaine ou l'environnement.

Énergie intrinsèque

« Énergie intrinsèque » est le terme utilisé pour décrire la consommation énergétique totale associée à la production et à la livraison d'un produit. Il comprend une mesure de l'énergie utilisée pour extraire, traiter et fournir les matières premières nécessaires à la fabrication du produit, ainsi que les autres intrants, et inclut l'énergie pour le transport du produit. En général, les produits qui consomment moins d'énergie pour leur production et leur livraison sont préférables pour l'environnement.

Écologiquement préférable/respectueux de l'environnement, écologique, vert

Dans la Politique sur les achats écologiques, les biens et services écologiquement préférables sont « ceux qui ont une incidence moindre ou réduite sur l'environnement pendant le cycle de vie du bien ou du service lorsqu'on les compare aux biens et aux services concurrentiels servant aux mêmes fins ».

Quant à la référence sur l'étiquette d'un produit, il n'existe pas de définition normalisée pour les termes « respectueux » et « préférable ». Il en va de même pour les termes « écologiquement responsables » et « écologique » ou « vert ». Par conséquent, cette affirmation ne signifie pas grand-chose, sauf si elle est accompagnée de normes environnementales précises. Les fournisseurs devraient être obligés de fournir des informations complètes expliquant pourquoi leur produit est écologiquement préférable aux produits des concurrents.

Gaz à effet de serre (GES)

Les gaz à effet de serre sont les gaz atmosphériques qui contribuent à l'effet de serre. L'effet de serre est un phénomène naturel par lequel l'atmosphère piège certains gaz, ce qui a pour effet de réchauffer la surface terrestre. Les principaux gaz à effet de serre sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les hydrochlorofluorocarbures (HCFC), l'ozone (O₃), les perfluorocarbures (PFC) et les hydrofluorocarbures (HFC). Les émissions de ces gaz et leur accumulation dans l'atmosphère sont accélérées par la combustion de combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon, etc.) et la libération de certaines substances chimiques artificielles. La réduction des émissions de ces gaz est donc un objectif essentiel pour prévenir/réduire le réchauffement planétaire.

Les produits et services qui consomment moins de carburant ou moins d'énergie peuvent prétendre produire moins d'émissions de GES. Cette affirmation peut être vérifiée en examinant la consommation totale de carburant du produit ou du service par rapport aux produits ou aux services concurrents. Citons à titre d'exemples :

- Un véhicule plus éconergétique consomme moins de carburant par kilomètre parcouru et produit donc moins de gaz à effet de serre qu'un véhicule moins éconergétique.
- Un appareil électroménager qui consomme moins d'énergie réduit la demande sur les centrales thermiques au charbon, qui rejettent des GES lorsqu'elles brûlent des combustibles fossiles pour produire de l'électricité.

- Une bonne isolation thermique des bâtiments permet de réduire la déperdition de chaleur vers l'extérieur, ce qui réduit la quantité de carburant nécessaire pour maintenir des températures confortables. Conclusion : un bâtiment bien isolé émet moins de gaz à effet de serre qu'un bâtiment mal isolé.

Matières dangereuses

Les matières « dangereuses » sont jugées dangereuses pour la santé humaine. Les matières dangereuses sont définies au Canada par le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et la Loi sur le Transport des marchandises dangereuses (TMD). Les fournisseurs industriels doivent fournir des fiches techniques de santé-sécurité (FTSS) contenant des renseignements sur les risques associés à l'utilisation d'un produit et des précautions d'emploi, de stockage et d'élimination du produit. Cependant, seuls les produits utilisés en milieu industriel sont réglementés par le SIMDUT et TMD.

L'étiquetage des produits de consommation utilisés par les ménages ou les entreprises industrielles est régi par la Loi sur les produits dangereux et la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation. Les produits de consommation qui présentent un risque pour la santé sont signalés comme étant inflammables, corrosifs, toxiques ou explosifs.

Il faut toujours vérifier les spécifications des produits pour savoir s'ils contiennent des matières dangereuses. Les solutions de rechange ne contenant pas de matières dangereuses doivent être envisagées. S'il n'y a pas de produits sans matières dangereuses, comparez les options disponibles pour déterminer celles qui contiennent le moins de matières dangereuses. Assurez-vous qu'il existe des arrangements appropriés pour l'utilisation et l'élimination du produit afin que le produit puisse être utilisé et éliminé en toute sécurité.

Liens

Voir le Manuel du client de TPSGC pour obtenir une liste des matières dangereuses.

- [Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail \(SIMDUT\)](#)
- [Loi sur le transport des marchandises dangereuses](#)
- [Loi sur les produits dangereux](#)
- [Loi sur l'Emballage et l'étiquetage des produits de consommation](#)

Enregistrement ISO

ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale qui regroupe tous les organismes de normalisation nationaux. La norme ISO 14001 est utilisée par des entreprises du monde entier pour développer des systèmes de gestion environnementale (SGE). Un SGE fournit un cadre pour la gestion efficace des responsabilités environnementales et favorise leur intégration dans les opérations générales de l'entreprise. Une entreprise peut simplement développer son SGE selon la norme ou peut choisir de s'enregistrer selon la norme, auquel cas elle devra subir une vérification périodique par un « registraire » certifié ISO 14001. La mise en place et l'enregistrement d'un SGE selon la norme ISO 14001 démontre que

l'entreprise possède les procédures de surveillance et de conformité avec les exigences réglementaires, fait preuve de diligence raisonnable relativement aux risques environnementaux et améliore constamment sa performance environnementale.

Les normes d'étiquetage écologique ISO 14020 à 14024 établissent les principes directeurs pour le développement et l'utilisation des étiquettes et déclarations environnementales, et la normalisation de la terminologie environnementale.

Les fonctionnaires chargés des achats ont accès à des informations détaillées sur les normes ISO 14000 par le biais de l'Office des normes générales du Canada (ONGC).

Liens

- [Organisation internationale de normalisation \(ISO\)](#) [www](#)
- [ISO 14000](#) [www](#) (disponible en anglais seulement)
- [Office des normes générales du Canada – ISO 14001](#)

Non toxique

La toxicité se définit comme la « capacité ou le potentiel inhérent d'une substance de causer des dommages chez un organisme vivant » (State of the Environment Report, 1991). L'étiquette « non toxique » n'a que peu de valeur à moins d'être appuyée par une certification. Les normes de certification mentionnées doivent être réévaluées pour mieux comprendre la signification de la mention « non toxique ».

Pour comparer les produits non toxiques avec des produits conventionnels, demandez au fournisseur de préciser pourquoi son produit est non toxique. Par exemple, les marques non toxiques ne contiennent pas de xylène ni de toluène, deux substances désignées comme « dangereuses » par les normes du SIMDUT (voir le site Web sur le [SIMDUT](#)). La Loi canadienne sur la protection de l'environnement tient une liste de [Substances d'intérêt prioritaire](#) [www](#) jugées toxiques pour l'environnement. Produits chimiques sans danger pour la couche d'ozone, appauvrissant la couche d'ozone.

Produits chimiques sans danger pour la couche d'ozone, appauvrissant la couche d'ozone

La couche d'ozone (O₃) protège la Terre contre les rayonnements UV. Une catégorie de produits chimiques, les halocarbures, est utilisée dans les emballages, la mousse et la fabrication de solvants, d'agents propulsifs et de fluides frigorigènes. Les halocarbures sont particulièrement néfastes pour la couche d'ozone, en réagissant à son contact et en la détruisant. Lorsqu'elle est détruite, la couche d'ozone laisse passer les rayonnements ultraviolets nocifs qui peuvent alors atteindre la surface de la Terre.

Il n'existe pas de définition établie de l'expression « sans danger pour la couche d'ozone », mais elle signifie généralement qu'un produit ne contient pas de substances chimiques, en particulier des halocarbures, dommageables pour la couche d'ozone. Les exemples le plus souvent cités, les chlorofluorocarbures (CFC),

sont interdits dans les pays industrialisés depuis 1996. Par contre, les substances de substitution, comme les hydrochlorofluorocarbures (HCFC), qui continuent d'être utilisées, peuvent être nuisibles et doivent être évitées lorsque c'est possible.

Une étiquette de produit utile, qui est contrôlée par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis, indique : *Ne contient ni CFC ni substances responsables de l'appauvrissement de la couche d'ozone. Les règlements fédéraux interdisent l'utilisation d'agents propulsifs dans les bombes aérosol.* L'EPA tient une liste de substances appauvrissant la couche d'ozone et cette étiquette permet l'identification des produits ne contenant pas ces substances. L'étiquette se trouve le plus souvent sur les produits nettoyants.

Les produits contenant des substances sans danger pour la couche d'ozone doivent être privilégiés par rapport à ceux qui l'appauvrissent. Il est important de remarquer qu'il existe des substances de rechange. Par exemple, pour la fabrication de fluides frigorigènes, on peut utiliser des hydrocarbures au lieu des halocarbures.

Lien

- [Liste des substances appauvrissant la couche d'ozone de l'EPA](#)  (disponible en anglais seulement)

Contenu recyclé : Post-consommation/pré-consommation

Le contenu recyclé est la portion d'un produit, en poids ou en volume, qui se compose de matériaux à récupérer pour le recyclage. On trouve aussi du contenu recyclé dans les emballages. Il est généralement mesuré en poids. Les produits renfermant des matières recyclées ont une incidence positive sur l'environnement parce qu'ils permettent de diminuer la quantité de déchets acheminés aux décharges et de réduire la consommation énergétique en retraitant les matériaux recyclés au lieu d'utiliser des ressources vierges.

Il existe deux types de matériaux recyclés :

La mention « matériaux préconsommation » fait référence à des matériaux recyclés avant l'utilisation par les consommateurs (déchets industriels provenant d'un procédé industriel qui ne peuvent pas être réutilisés ou retraités dans la même usine ou par le même procédé (ex. : déchets de coupe de cartons pour boîtes). Pour qu'une mention de contenu recyclé « préconsommation » soit valide, le fournisseur doit être en mesure de prouver que les matériaux de préconsommation étaient destinés au flux de déchets solides.

Les matières postconsommation proviennent d'installations institutionnelles ou commerciales ou des ménages. Elles ne peuvent plus être utilisées pour leur application initiale et sont séparées du flux de déchets aux fins de recyclage. Les matières postconsommation excluent la réutilisation de matières en usine telles que les matières de récupération, les matières rebroyées, les matières repulpées ou les déchets de découpe engendrés en usine et pouvant être réutilisés dans le même procédé.

Recyclable

Lorsqu'un objet est recyclé, il est séparé du flux de déchets solides, détourné de la décharge et transformé en nouveau produit par le biais d'un programme de recyclage établi. Toute déclaration de recyclabilité doit préciser aux consommateurs si elle concerne le produit, l'emballage ou les deux.

Pour déterminer la recyclabilité d'un produit, des informations sur les installations et les procédés de recyclage sont indispensables. De nombreux produits sont en principe recyclables, mais s'il n'existe pas d'installations de traitement locales, ils seront acheminés vers une décharge. L'existence d'un dispositif de recyclage sur le lieu de travail est toute aussi importante.

Les normes CSA et ISO s'efforcent de définir le terme de « recyclabilité » en exigeant que les déclarations de recyclabilité d'un produit ne soient faites que si les matériaux en question sont couramment acceptés à des niveaux de recyclage « raisonnables ». Un des critères de l'industrie pour la déclaration de recyclabilité est « qu'au moins un tiers de la population de région où le produit est distribué puisse avoir facilement accès à des installations de collecte pour le recyclage ».

Écoefficiente

Les ressources naturelles comprennent des matières brutes, comme le bois, les minéraux et les métaux, l'eau et les sources d'énergie. L'écoefficiente consiste à utiliser ces matières de la façon la plus productive possible, en réduisant les quantités consommées et les déchets au minimum. L'idéal serait qu'un objet soit écologique pendant tout son cycle de vie – de sa conception à sa fabrication, jusqu'à son utilisation et son élimination. Lors de l'évaluation de l'écoefficiente, il convient de tenir compte des éléments suivants :


- consommation énergétique pendant la fourniture, l'utilisation/entretien et l'élimination;
- caractéristiques réduisant la consommation d'énergie, de carburant ou d'eau;
- capacité du produit (p. ex. est-il plus volumineux que nécessaire pour satisfaire le besoin?);
- production de déchets pendant l'utilisation du produit;
- quantité d'emballage.

COV

Les composés organiques volatils (COV) passent facilement de l'état liquide à l'état de gaz lors de l'exposition à l'air. En présence de rayonnement solaire, les vapeurs de composés organiques volatils (COV) réagissent avec les oxydes d'azote pour produire de l'ozone, le principal constituant du smog. Les COV peuvent aussi contribuer à détériorer la qualité de l'air intérieur, une mesure de la qualité de l'air fondée sur la concentration de substances chimiques, de particules et de divers éléments nocifs pour la santé humaine. L'une des principales sources de COV est le dégazement des meubles, des moquettes, des imprimantes, des produits de nettoyage, des marqueurs et des vapeurs de peinture. Les produits contenant moins de COV sont généralement moins dommageables pour l'environnement. Par exemple, les peintures à l'eau ne contiennent pas de métaux lourds ni de

formaldéhyde et contiennent moins de 25 grammes/litre de COV. Elles produisent moins d'émissions atmosphériques que les peintures conventionnelles et sont considérées comme écologiquement préférables.

Liens

- [Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail !\[\]\(6a8b31c5847cdbbc60180bc0d7c3f345_img.jpg\)](#) (information sur la qualité de l'air intérieur)
- [GreenGuard](#) (amélioration de la qualité de l'air intérieur)  (*disponible en anglais seulement*)

Programmes et normes de certification des produits écologiques

- Étiquettes écologiques
- Liens vers les normes de produits, les exigences et les guides de produits
- Informations sur les produits spécifiques
- Programmes d'évaluation écologique des hôtels
- Programmes d'évaluation des immeubles et du secteur immobilier

Étiquettes écologiques

Information générale

Les étiquettes écologiques sont des symboles utilisés sur les produits pour indiquer qu'ils ont été certifiés selon une norme environnementale donnée. Selon l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), il existe trois catégories d'étiquettes :


- Étiquette de type I : Indique un produit écologiquement préférable dans un secteur donné; un produit basé sur le rendement tout au long du cycle de vie quant à des caractéristiques environnementales, prédéfinies et pondérées. Cette étiquette est réservée aux meilleurs produits d'un secteur. Les déclarations font l'objet d'une vérification indépendante.
- Étiquette de type II : Ces étiquettes sont fondées sur une déclaration du fabricant/importateur/distributeur concernant l'environnement. Généralement, elles ne tiennent compte que d'une seule caractéristique, par exemple : « x % de contenu recyclé » ou « biodégradable ». Les étiquettes ne sont pas soumises à une vérification indépendante mais elles peuvent être définies par un organisme réglementaire.
- Étiquette de type III : L'étiquette comprend une liste de données environnementales complètes concernant un produit, semblable à celle d'une étiquette nutritionnelle pour les aliments. L'information est basée sur le rendement tout au long du cycle de vie par rapport à des caractéristiques environnementales prédéfinies et pondérées. Les déclarations sont soumises à une vérification indépendante pour réaliser une norme de rendement donnée, mais contrairement aux étiquettes de type I, elles ne s'appliquent pas qu'aux meilleurs produits d'un secteur, mais à tous les produits qui satisfont la norme.

Des programmes d'écoétiquetage existent dans la plupart des pays d'Amérique du Nord et d'Europe. Certains d'entre eux sont décrits dans la présente section. Les étiquettes sont très utiles, car elles permettent d'identifier facilement les produits écologiquement préférables, en particulier lorsque l'établissement des coûts de revient du cycle de vie est trop fastidieux ou n'est pas justifié par la valeur de l'achat. Par exemple, les étiquettes écologiques peuvent être utilisées pour :

- Des articles individuels de faible valeur, comme les produits consommables (fournitures de bureau, produits d'entretien, etc.).
- Fournitures industrielles
- Produits de construction
- Services (hôtellerie)


Liens

Une brève description des divers programmes de certification est présentée ci-dessous. Vous pouvez aussi consulter directement les sites Web suivants :

- [Choix environnemental](#) ^{MC} (Canada) 
- [Green Seal](#) (États-Unis)  (*disponible en anglais seulement*)
- Systèmes de certification internationaux :
 - [Global Ecolabelling Network](#) (International)  (*disponible en anglais seulement*)
 - [EUROPA - Ecolabel](#) (Europe)  (*disponible en anglais seulement*)
- [Hotel Green Key](#)  (*disponible en anglais seulement*)
- [Green Hotels](#)  (*disponible en anglais seulement*)
- [Envirodesic](#)  (*disponible en anglais seulement*)
- [LEED](#)  (*disponible en anglais seulement*)
- [BOMA Go Green](#) 
- [R-2000](#)

Programme Choix environnemental ^{MC}


Le programme Choix environnemental ^{MC} est le programme d'étiquetage des produits et services du gouvernement canadien. Il fournit des recommandations pour les produits et services écologiquement préférables, et accorde des licences aux produits qui satisfont les critères. Leur mission consiste à : *Réduire les contraintes qui pèsent sur l'environnement en encourageant la demande et l'offre de produits et services écologiquement responsables.*

Le symbole de certification officiel du programme est l'ÉcoLogo ^{MC}. Pour obtenir plus de détails sur les critères et la certification des produits, visitez le site Web [Choix environnemental](#) ^{MC}  ou contactez le cabinet-conseil en environnement Terrachoice à Ottawa (Ontario).


Green Seal

Green Seal est un organisme originaire de Washington, DC. À l'instar du programme Choix environnemental, Green Seal établit des normes environnementales et certifie les produits qui satisfont les critères établis en termes de faible incidence sur

l'environnement. Le sceau « Green Seal » est accordé aux produits qui ont une incidence moins importante sur l'environnement et qui sont efficaces. Les critères de Green Seal sont établis de sorte qu'ils identifient les produits les plus écologiquement préférables actuellement disponibles; ces produits sont donc des exemples à suivre.

Pour en savoir plus, visitez le site Web de [Green Seal](#)  (*disponible en anglais seulement*).

Systemes de certification internationaux

Lorsqu'il n'existe pas de normes canadiennes pour leurs produits, les fournisseurs peuvent toujours se tourner vers des normes internationales. Ces normes peuvent être consultées pour déterminer si un produit donné peut être considéré comme écologiquement préférable. Le site [Global Ecolabelling Network](#)  (*disponible en anglais seulement*) dresse la liste des pays qui ont établi des critères d'écoétiquetage pour différentes catégories de produits et fournit des liens vers les organismes dont les critères sont disponibles. Le site [EUROPA - Ecolabel](#)  (*disponible en anglais seulement*) dresse la liste des critères d'écoétiquetage pour les systèmes d'étiquetage de nombreux pays européens.

Liens vers les normes de produits, les exigences et les guides de produits

- [Energy Star](#)
- [EnerGuide](#)
- [Office des normes générales du Canada \(ONGC\)](#)
 - [Normes sur la remise à neuf des cartouches de toner](#)
- [CSA - International](#) 
- [Le programme de marquage des produits forestiers](#) 
- [EPEAT - Electronic Product Environmental Assessment Tool](#)  (*disponible en anglais seulement*)
- [US EPA Environmentally Preferable Purchasing](#)  (*disponible en anglais seulement*)
- ROHS
 - [European Union RoHS Directive](#)  (*disponible en anglais seulement*)
 - [UK RoHS information](#)  (*disponible en anglais seulement*)


Informations sur les produits spécifiques

- Produits électroniques
 - [Energy Star](#)
 - [EPEAT - Electronic Product Environmental Assessment Tool](#)  (*disponible en anglais seulement*)
- Fournitures de bureau
 - [Normes sur la remise à neuf des cartouches de toner](#)
 - [Produits papiers](#)
- Produits forestiers
 - [Forestry Stewardship Council](#)  (*disponible en anglais seulement*)
 - [Sustainable Forestry Initiative](#)  (*disponible en anglais seulement*)


- o [Le Programme de marquage des produits foresterie](#)  *(disponible en anglais seulement)*
- o [Programme for Endorsement of Forestry Certification schemes](#)  *(disponible en anglais seulement)*
- o [Forest Certification Resource Center](#)  *(disponible en anglais seulement)*
- o [Yale Program on Forestry Policy and Governance](#)  *(disponible en anglais seulement)*

Programmes d'évaluation écologique des hôtels:




Programme d'écoévaluation Green Leaf

Le programme d'évaluation écologique Green Leaf ^{MC} est un système d'évaluation gradué conçu pour identifier les hôtels désireux d'améliorer leurs résultats financiers et leur performance environnementale. Le programme a été créé par TerraChoice Environmental Services, afin de reconnaître les réalisations environnementales par un système de « 1 à 5 feuilles vertes »; 1 pour le respect d'ensemble des principes environnementaux et 2 à 5 pour les résultats obtenus dans l'application de ces principes. Le site Web de TerraChoice [Hotel Green Key](#)  contient une liste des hôtels participants. Les évaluations du programme Green Leaf pour les hôtels participants sont également indiquées dans le [Répertoire des établissements d'hébergement et des entreprises de location de véhicules de TPSGC](#) .

Programme Green Key ECOMmodation

Le programme d'évaluation ECOMmodation de l'Association des hôtels du Canada est un système d'évaluation gradué permettant de reconnaître les bonnes pratiques des hôtels, motels et centres de villégiature en matière d'environnement et de les aider à améliorer leur performance à cet égard ainsi que leurs résultats financiers. En fonction des résultats d'une vérification environnementale complète, les hôteliers reçoivent une cote de 1 à 5 clés vertes et sont conseillés sur la façon de trouver des occasions de réduire leurs charges d'exploitation et l'incidence sur l'environnement par diverses initiatives : réduction de la consommation de services publics, formation des employés et gestion de la chaîne d'approvisionnement. Visitez le site de l'[Association des hôtels du Canada](#)  pour obtenir plus de détails. Les évaluations du programme Green Leaf pour les hôtels participants sont également indiquées dans le [Répertoire des établissements d'hébergement et des entreprises de location de véhicules de TPSGC](#).

Programmes d'évaluation des immeubles et du secteur immobilier



- [Programme LEED \(Leadership in Environmental and Energy Design\)](#)  *(disponible en anglais seulement)*
- [BOMA \(Building Owners and Managers Association\) Canada](#)  *(disponible en anglais seulement)*
- [Envirodesic](#)  *(disponible en anglais seulement)*
- [R-2000](#)

Normes LEED

Le système de classement des bâtiments écologiques du LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) ® est une norme nationale volontaire et consensuelle pour la construction d'immeubles durables et performants. Il établit de nombreuses normes de construction d'immeubles écologiquement préférables dans des domaines aussi divers que les matériaux de construction, l'éclairage, l'efficacité énergétique et la consommation d'eau. Dans certains cas, le choix des caractéristiques environnementales peut être associé à des coûts additionnels, mais ces dépenses sont récupérées en économies d'exploitation et d'énergie.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à appliquer les normes « LEED Gold » pour la construction de tous les immeubles à bureaux neufs. Pour plus de détails sur les normes et leur relation avec la politique d'achats écologiques, consultez les liens ci-dessous.

Liens

- [LEED](#)  (*disponible en anglais seulement*)
- [Conseil du Bâtiment Durable du Canada](#) 

BOMA et Green Globes

Green Globes se concentre sur la conception d'immeubles écoefficaces et éconergétiques qui permettront de réaliser des économies opérationnelles et offriront un lieu de travail et de vie plus sain. Green Globes est à la fois un guide pour l'intégration des principes de design écologique et un protocole d'évaluation. À partir de questionnaires confidentiels à chaque étape du projet, le programme produit des rapports d'évaluation et de conseils en ligne complets. Le programme « Comprehensive » de Visez Vert est un programme inspiré du système Green Globes. Il est mis en œuvre par TPSGC pour tous les immeubles fédéraux existants.

Lien

- [BOMA Go Green](#) 

Envirodesic ^{MC}

Le programme de certification Envirodesic ^{MC} aide les acheteurs à identifier les édifices, produits et services qui favorisent l'assainissement des milieux intérieurs. Il est cautionné par l'Association pulmonaire et son programme C.A.N. DO (le mouvement d'action immédiate pour respirer de l'air pur), comme étant « la voie de certification appropriée pour les constructeurs, les fabricants et les fournisseurs de services qui doivent offrir une qualité de l'air intérieur optimale ». Parmi les produits concernés, citons les isolants et les produits d'entretien.

Lien

- [Envirodesic](#) 

Norme de construction R-2000

La norme R-2000 est la norme de construction de maisons de RNCAN et peut s'appliquer aux logements construits par le gouvernement. La norme R-2000 comporte une série d'exigences en matière de rendement énergétique, de qualité de l'air intérieur et d'utilisation de produits et de matériaux respectueux de l'environnement. Le programme R-2000 met également en avant de nouvelles technologies énergétiques et forme les constructeurs aux techniques éconergétiques.







Lien

- [R-2000](#)



Liens :

- Guides d'achat de produits écologiques
- Outils d'achat de produits écologiques
- Publications du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG)
- Ressources gouvernementales
- Programmes gouvernementaux
- Politiques et législation gouvernementales
- Sources d'information internationales

Guides d'achat de produits écologiques

- [Sustainable Purchasing Guide](#)  (disponible en anglais seulement)
- [Guide des achats environnementaux de la ville de Richmond \(C.-B.\)](#)  (disponible en anglais seulement)
- [US EPA Environmentally Preferable Purchasing](#) (États-Unis)  (disponible en anglais seulement)
- [Federal Trade Commission - Environmental Marketing Guides](#) (États-Unis)  (disponible en anglais seulement)
- [A Handbook on Environmental Public Procurement \(version PDF approx. 572 Ko\)](#) (Commission européenne)  (disponible en anglais seulement)
- [Environmental Purchasing Guide \(version PDF approx. 521 Ko\)](#) (Australie)  (disponible en anglais seulement)

Outils d'achat de produits écologiques en ligne

- [Trousse de l'acheteur de RNCAN](#)
- [Le Calculateur d'économies ENERGY STAR de RNCAN](#)
- [NRCAN GHGenius \(calculateur d'émissions de gaz à effet de serre\)](#)
- [Atmosfair – GhG Travel Calculator](#)  (disponible en anglais seulement)
- [Environmental Defense Paper Calculator](#)  (disponible en anglais seulement)
- [Guide des véhicules fonctionnant avec un carburant de remplacement de RNCAN](#)
- [Acheter un véhicule éconergétique de RNCAN](#)

- [Comparaison des coûts du cycle de vie des véhicules de RNCan](#)
- [Total Cost Assessment](#) ^{www} (disponible en anglais seulement)
- [L'Initiative sur le cycle de vie](#) ^{www}
- [Programme de choix environnemental](#) ^{www}

Publications du BÉOG sur les achats écologiques

- [Lignes directrices concernant l'intégration des facteurs de performance environnementale dans le processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral](#)
- [InfoGuide des fournisseurs](#)
- [Outil de décision des achats écologiques \(établissement d'objectifs pour les achats écologiques\)](#)
- [Achats écologiques – Questions et réponses](#)

Ressources gouvernementales

- [Ressources naturelles Canada](#)
 - [Office de l'efficacité énergétique](#)
 - [Trousse de l'acheteur](#)
 - [Calculateur d'économies](#)
 - [Guide des véhicules fonctionnant avec un carburant de remplacement](#)
 - [Le modèle GHGenius](#)
 - [Acheter un véhicule éconergétique](#)
- [Environnement Canada](#)
 - [Écologisation des opérations gouvernementales](#)
 - [Guide des réunions écologiques d'Environnement Canada \(version PDF approx. 795 Ko\)](#)
 - [Le Centre Canadien d'Information sur la Prévention de la Pollution](#)
 - [Inventaire National des rejets de polluants](#)

Programmes gouvernementaux

- [Initiative des bâtiments fédéraux](#)
- [Document d'orientation sur la SDD 2007 - 2009](#)
- [Responsabilité élargie des producteurs et gérance](#)
- [Achats](#)

Politiques et législation

- [Politique d'achats écologiques](#)
- [Politique sur la gestion du matériel](#) du Conseil du Trésor
- [Politique sur les véhicules automobiles](#) du Conseil du Trésor
- [Directive sur la gestion du parc automobile: Voitures de fonction](#)
- [Loi sur les carburants de remplacement](#)
- [Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999](#)
 - [Liste des substances toxiques](#)
- [Loi sur l'efficacité énergétique](#)
- [Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses](#)
- Stratégies de développement durable (SDD) :

- [Environnement Canada - SDD: Évolution de l'approche fédérale](#)
- [SDD 2007-2008 de TPSGC](#)
- [Document d'orientation pour les Stratégies de développement durable](#)

Sources d'information internationales

- [US EPA Environmentally Preferable Purchasing](#) (États-Unis) [www](#) (*disponible en anglais seulement*)
- [Federal Trade Commission - Environmental Marketing Guides](#) (États-Unis) [www](#) (*disponible en anglais seulement*)
- [FedCentre Buying Green](#) (États-Unis) [www](#) (*disponible en anglais seulement*)
- [A Handbook on Environmental Public Procurement \(version PDF approx. 572 Ko\)](#)(Commission européenne) [www](#) (*disponible en anglais seulement*)
- [Green Public Procurement](#) (Commission européenne) [www](#) (*disponible en anglais seulement*)
- [Environmental Purchasing Guide \(version PDF approx. 521 Ko\)](#) (l'Australie) [www](#) (*disponible en anglais seulement*)